

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le 9 mars 2021, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCE : Nicole Somers, Maire
Le Maire suppléant Bertrand LeClerc
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Martine Côté, Marie-Josée Thériault
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,
Monique Thériault, Directrice des finances et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Invité : Yvan Lavoie, Raymond Chabot Grant Thornton
Assistance : 0

1. PRIÈRE
2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-046

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout des sujets « Frais d'ingénierie », « Factures » et « Mesures d'urgence », aux items 7d.2, 7i. et 14 i, respectivement.

ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.

Présentation et adoption des états financiers 2020 (par visioconférence)

M. Yvan Lavoie, comptable agréé de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, présente les états financiers 2020 de la Ville de Saint-Quentin.

RÉSOLUTION 2020-047

Conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que les états financiers 2020 dûment préparés par la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton*, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE.

Après remerciements du Conseil, la rencontre avec M. Lavoie prend fin.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. Réunion ordinaire mensuelle du 9 février 2021

RÉSOLUTION 2021-048

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 9 février 2021, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

- b. Réunion extraordinaire du 11 février 2021

RÉSOLUTION 2021-049

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 11 février 2021, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

- c. Réunion extraordinaire du 16 février 2021

RÉSOLUTION 2021-050

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 16 février 2021, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune.

7. FINANCES

- a. Présentation et adoption des états financiers 2020

Présentés et adoptés en début de réunion, voir plus haut.

b. Factures du mois de février 2021

RÉSOLUTION 2021-051

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que les factures du mois de février 2021 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	115 744,42 \$
Salaires février 2021	47 898,73 \$
Compte eau et égouts	<u>135 013,82 \$</u>
Total payé en février 2021	<u>298 656,97 \$.</u>

ADOPTÉE.

c. Financement temporaire – Projet de réservoir d'eau potable

RÉSOLUTION 2021-052

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le financement temporaire nécessaire au projet de dépenses en capitaux autorisées par la *Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick*, au montant de 310 000 \$ maximum, selon le décret en Conseil no 20-0018 daté du 14 avril 2020, soit obtenu de la Caisse Populaire Acadienne Ltée, à titre de « marge de crédit » au compte d'opérations Eau et Égouts (folio #107090).

ADOPTÉE.

d.1 Financement temporaire – Projet de remplacement des conduits rue Guimond

RÉSOLUTION 2021-053

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le financement temporaire nécessaire au projet de dépense en capital autorisé par la *Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick*, au montant de 1 600 000 \$ maximum, selon le décret en conseil no 21-0015 daté du 10 février 2021, soit obtenu de la Caisse Populaire Acadienne Ltée, à titre de « marge de crédit » au compte d'opérations Eau et Égouts (#107090). ADOPTÉE.

d.2 Frais d'ingénierie

RÉSOLUTION 2021-054

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la facture de la firme d'ingénierie Boissonneault McGraw relativement au projet de remplacement des conduits sur la rue Guimond, totalisant 70 655,86 \$ plus taxe, soit approuvée.

ADOPTÉE.

e. Transfert au fonds de réserve – équipement service d'incendie

RÉSOLUTION 2021-055

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, qu'un montant de 10 000,00 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital dédié au remplacement éventuel des équipements du service d'incendie, tel que prévu au budget d'opérations général 2021.

ADOPTÉE.

f. Transfert au fonds de réserve prévu au budget 2021

RÉSOLUTION 2020-056

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, qu'un montant de 12 000,00 \$ du fonds d'opérations général, soit transféré dans un fonds de réserve de capital, tel que prévu au budget d'opérations général 2021.

ADOPTÉE.

g. Réseau informatique – dispositifs de sécurité du réseau (soumission Computech)

RÉSOLUTION 2020-057

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission de Computech d'Edmundston, au cout de 4 082,50 \$, taxe incluse, en vue de l'installation d'un dispositif de sécurité (Firewall) et de deux routeurs, ainsi que le renouvellement annuel d'une licence d'un logiciel de sécurité au cout de 1 340,00 \$ plus taxe, pour 2022, soient acceptés.

ADOPTÉE.

h. Achat d'un répéteur pour le service d'incendie

RÉSOLUTION 2020-058

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la soumission de Stéphane Desjardins en vue de l'achat d'un répéteur Motorola destiné aux mesures d'urgence, au cout de 4 750,00 \$ plus taxe, soit accepté.

ADOPTÉE.

i. Rapport mensuel et factures

Les états financiers mensuels du service d'opérations général et du service d'eau et égouts au 31 janvier 2021 a été remis préalablement au Conseil.

RÉSOLUTION 2020-059

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la facture de Stéphane Desjardins au cout de 4 360 \$ plus taxe, en vue de l'achat de radios pour le service d'incendie, soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2020-060

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures reliées au système audio/vidéo dans la salle du Conseil, totalisant 1 853,33 \$ plus taxe, soient approuvées. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2020-061

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la facture de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, relativement aux honoraires pour services professionnels rendus, au cout de 13 800,00 \$ taxe incluse, soit acceptée. **ADOPTÉE.**

(Mme Thériault quitte la réunion)

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Projet de remplacement des conduits d'eau – rue Guimond :

RÉSOLUTION 2020-062

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que le contrat avec Lurette & Fils Ltée de Val d'Amour, au cout de 1 625 084,78 \$, en vue du remplacement des conduits d'eau et d'égouts et asphaltage sur la rue Guimond, de la rue Latour à la rue Mgr-Martin, soit accepté. **ADOPTÉE.**

- Palais Centre-Ville – fenêtres défectueuses :

RÉSOLUTION 2020-063

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la soumission de City Glass de Bathurst, N.-B. en vue du remplacement de trois fenêtres au Palais Centre-Ville, au cout de 1 200 \$ de frais de main d'œuvre, plus les frais de location d'un chariot élévateur, soient acceptés. **ADOPTÉE.**

9. LOISIRS ET TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Marie-Josée Landry, Directrice des loisirs et tourisme, est présenté, notamment :

- Centre communautaire – renouvellement de 2 ententes :

RÉSOLUTION 2020-064

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'entente avec Mme Bernadette Laplante en vue de l'entretien ménager au Centre communautaire sis au 10, Place Patrick Jean, soit renouvelée du 10 mars 2021 au 10 mars 2023. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2020-065

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'entente de location avec le Centre de ressources familiales pour parents, au Centre communautaire sis au 10, Place Patrick Jean, soit renouvelée pour une durée de 12 mois à partir du 1^{er} janvier 2021. **ADOPTÉE.**

- Emplois étudiants :

Toujours en période de recrutement, des recommandations d'embauche sont à prévoir dans les prochaines semaines.

- Parc Arthur-Parent :

Des modifications relativement au plan initial de l'aménagement prévu au projet de mosaïculture seront apportées, suivi par le dévoilement officiel dudit projet.

10. CORRESPONDANCE

- 1) Dr Jennifer Russel, médecin-hygieniste en chef du Nouveau-Brunswick (remerciements à la Maire Somers suite aux souhaits de félicitations pour le prix « Personnalité de l'année » de l'Acadie Nouvelle) ;
- 2) L'honorable Daniel Allain, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux (plébiscite mai 2021 – annexion de territoire Ville de Saint-Quentin) ;
- 3) Comité administratif du Club de ski de fond Husky Inc. (remerciements pour le don reçu) ;

- 4) Gilles Lepage, député provincial Restigouche-Ouest (lettre adressée à l'honorable Dorothy Shephard, ministre de la Santé – réactions face au document de travail sur l'avenir des soins de santé au Nouveau-Brunswick) ;
- 5) Marie-Ève Gallant, étudiante au bacc. en science infirmière à l'Université de Moncton (remerciements pour la bourse d'études de 1 000 \$ de la Ville de Saint-Quentin remise par l'UdeM) ;
- 6) Hélène DuRepos Thériault, secrétaire de la Commission de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin (mandats de deux commissaires) :

➤ **Une lettre de remerciements sera acheminée à Mme Mélanie Mailoux pour ses 6 années au sein de la commission de la Bibliothèque publique ;**

RÉSOLUTION 2021-066

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que Mme Lucie Marquis soit désignée membre de la Commission de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin pour un mandat de trois ans, débutant en mars 2021 et se terminant en mars 2024, et ce, conformément à l'article 4(2) de la Loi sur les bibliothèques publiques.

ADOPTÉE.

- 7) L'honorable Brenda L. Murphy, lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick (Ordre du N.-B. – appel de mise en candidatures) ;
- 8) Anahi Reyes Gomez du secrétariat des Partenaires dans la protection du climat de la Fédération canadienne des municipalités (reconnaissance pour la réalisation de l'étape 5 du programme des PCP) ;
- 9) Gouvernement du N.-B. (Accord sur la relance sécuritaire – part de la ville de Saint-Quentin) :

RÉSOLUTION 2021-067

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la somme de 119 103,37 \$ reçu du Gouvernement du Nouveau-Brunswick provenant de l'accord sur la relance sécuritaire, soit transféré au fonds de réserve de capitaux (107520 ET3).

ADOPTÉE.

- 10) Gouvernement du N.-B. (Subvention résultant de l'élimination de l'écart d'évaluation permanent – 23 923,00 \$ / Ville de Saint-Quentin) ;
- 11) David Leblanc, président directeur général du Conseil de gestion du bassin-versant de la Rivière Restigouche Inc. (invitation à l'assemblée générale annuelle, le 24 mars 2021) :
 - **Le Conseil recommande de demander une copie du procès-verbal de cette aga, puisqu'aucun élu n'est disponible à y assister ;**
- 12) Chambre de Commerce de Saint-Quentin (assemblée générale annuelle le 24 mars, 19 h) :
 - **La Maire et le conseiller LeClerc sont mandatés à y assister.**

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 février 2021. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 février 2021. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

2^e lecture (intégrale) de l'arrêté municipal no 16-2021, portant sur les taux du service d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2021-068

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 16-2021, portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, soit approuvé en 2^e lecture intégrale.

ADOPTÉE.

3^e lecture (par titre) de l'arrêté municipal no 16-2021, portant sur les taux du service d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2021-069

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 16-2021, portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, soit approuvé en 3^e lecture par son titre et adopté.

ADOPTÉE.

2^e lecture (intégrale) de l'amendement à l'arrêté municipal no 15-2021, réglementant les réseaux d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2021-070

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que l'amendement à l'arrêté municipal no 15-2021, réglementant les réseaux d'eau et d'égouts, soit approuvé en 2^e lecture intégrale. **ADOPTÉE.**

3^e lecture (par titre) de l'amendement à l'arrêté municipal no 15-2021, réglementant les réseaux d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2021-071

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que l'amendement à l'arrêté municipal no 15-2021, réglementant les réseaux d'eau et d'égouts, soit approuvé en 3^e lecture par son titre et adopté. **ADOPTÉE.**

Politique interne no 2021-56 (barème des frais aux utilisateurs du service d'eau et d'égouts)

RÉSOLUTION 2021-072

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Coté, que la politique no 2021-56 relative au barème des frais aux utilisateurs du service d'eau et d'égouts, soit adoptée. **ADOPTÉE.**

Lotissement Marc Gallant

RÉSOLUTION 2021-073

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le raccordement au réseau d'eau et d'égouts sur les rues Albert et Aventure, soit approuvé, afin de permettre au contractant Marc Gallant la réalisation d'un projet de construction de deux édifices à logements dans ce secteur. **ADOPTÉE.**

Représentation du Conseil – OSBL blocs appartements

Le Conseil recommande que la requête de M. Marc Beaulieu, en vue de nommer un représentant de la Ville de Saint-Quentin au sein du nouveau comité de blocs appartements, soit adressée au nouveau conseil municipal qui sera élu en mai 2021.

Étude sur les besoins en logement dans la région

RÉSOLUTION 2021-074

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission de M. Richard Saillant, économiste, en vue d'une étude sur les besoins en logements dans la région, au cout de 5 000 \$, soit acceptée ; et, qu'une requête soit adressée à la Société de développement régional afin de couvrir une partie de ces frais pris à partir du fonds d'opération général. **ADOPTÉE.**

Modification de l'état d'urgence

RÉSOLUTION 2021-075

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la modification à la proclamation de l'état d'urgence locale de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvée. **ADOPTÉE.**

15. AFFAIRES NOUVELLES

Entente d'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville et de la Bibliothèque publique

RÉSOLUTION 2021-076

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que l'entente pour l'entretien ménager des locaux de l'Hôtel de Ville et de la Bibliothèque publique La Moisson avec Mme Francine Thériault au montant de 10 800 \$/an, soit renouvelée pour une durée de trois ans, débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2024. **ADOPTÉE.**

Politique no 2021-11 sur la reconnaissance des années de service

RÉSOLUTION 2021-077

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Coté, que la politique no 2021-11 sur la reconnaissance des années de service des employés et conseillers municipaux, soit acceptée telle que modifiée. **ADOPTÉE.**

Permis de colporteur

Le Conseil recommande de ramener la demande de M. Randy O'Brien, gérant de Bangkok Food Truck, requérant un permis de colporteur en vue de l'installation d'un « Food Truck » au Parc du Centenaire en octobre 2021, et ce, après avoir obtenu toutes les informations requises nécessaires à l'émission du permis.

Nouvelles conversations : 16 mars de 19 h à 20 h 30 (séance virtuelle)

Les membres du Conseil sont invités à participer tous ensemble, à la rencontre Nouvelles conversations 2.0, initiée par le conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et ayant comme conférencier M. Richard Saillant, économiste, le 16 mars 2021 de 19 h à 20 h 30, dans la salle du Conseil municipal.

Brigade d'incendie – requête reliée à l'utilisation de la caserne

La demande d'utilisation de la caserne à des fins personnelles, soit comme lave-auto aux membres actifs et honoraires de la brigade, ne reçoit pas l'assentiment du Conseil.

Comité du personnel

Cet item sera discuté à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 13 avril 2021 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2021-078

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-079

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

Comité du personnel

Poste de préposé-e à l'accueil et à l'administration :

Suite à la rencontre de la Maire avec Mme Mireille St-Laurent en ce qui concerne son intérêt au poste de préposée à l'accueil et à l'administration, cette dernière a accepté ce poste. Les fonctions du poste d'agente des services touristiques qui lui a été attribuée le 10 novembre 2020 seront assurées par la directrice des loisirs et tourisme par intérim.

RÉSOLUTION 2021-080

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Thériault que Mme Mireille St-Laurent soit embauchée à titre de préposée à l'accueil et à l'administration à compter du 15 mars 2021, à raison de 24h/semaine du lundi au jeudi, au taux horaire prévu selon l'échelle salariale.

Rapport des évaluations du personnel municipal :

Le rapport des appréciations de rendement a été soumis au comité du personnel. Une révision des profils du poste et des documents informatisés est demandée à chacun-e des employé-e-s concernés pour l'année 2021 afin de respecter les normes provinciales des archives municipales. Le comité du personnel procédera sous peu à l'appréciation de rendement de la Direction générale.

RÉSOLUTION 2021-081

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion prend fin à 22 h 07.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe